



***Les obstacles au développement de
l'utilisation du bois dans la construction
et propositions d'actions***

INTRODUCTION

1. CONTEXTE

L'Etat a engagé en 2009 une réflexion sur "les obstacles réglementaires et normatifs au développement du bois dans la construction ". L'utilisation de matériaux "biosourcés" dans le bâtiment s'inscrit en effet dans les objectifs du Grenelle de l'environnement. Le développement d'une offre à base de solutions bois figure à ce titre au rang des priorités affichées dans les articles 34 et 48 de la loi de programmation du 3 août 2009.

Un groupe de travail piloté par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement a réuni à plusieurs reprises des représentants des pouvoirs publics et de la filière forêt bois. Les participants ont été invités à identifier les obstacles au développement de l'utilisation du bois dans la construction et à proposer des pistes de progrès.

Le rapport de synthèse des travaux a notamment mis en évidence le rôle clé de la formation dans la promotion de l'utilisation du matériau bois dans la construction. Ce qui a conduit à la constitution d'un groupe de travail et de réflexion ad hoc.

2. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Ce groupe de travail « formations construction bois » s'est réuni à plusieurs reprises entre l'été 2010 et le printemps 2011 sur l'initiative du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement.

Son objectif :

- Identifier les obstacles à la formation à la construction bois et proposer des solutions tangibles d'amélioration.

Animé par le ministère dans le cadre d'une convention entre la DHUP et le Comité National pour le Développement du Bois, il a réuni des représentants des pouvoirs publics, des acteurs de la filière ainsi que des personnalités qualifiées (voir liste infra). Ses propositions sont synthétisées dans le présent rapport. Elles se déclinent en **13 actions concrètes** structurées autour de **4 grands objectifs** :

1. mobiliser les acteurs de la filière
2. améliorer l'offre de formation
3. sensibiliser et informer les publics cibles
4. lever des financements nouveaux

=Selon leur objet, ces actions concernent la formation initiale ou la formation continue ou bien participent à une approche transversale.

Le groupe de travail et de réflexion a établi une fiche de synthèse par action qui permet au lecteur d'évaluer aisément sa portée. Elle permet en particulier de préciser :

- ✓ l'importance de l'enjeu
- ✓ le coût de mise en œuvre
- ✓ la durée de réalisation
- ✓ la nature des formations concernées
- ✓ le pilote et les partenaires envisagés

3. CONTRIBUTIONS

Le présent rapport a été rédigé grâce à la contribution des participants au groupe de travail et de réflexion :

Malo Guesné (MEEDDM) - Jérôme Ramanzin(MEEDDM) - Vincent Barbier(MEEDDM) - Christine Le Nouy (CNDB) - Etienne Gazeau (MEN) - Jean Canaguier (MEN) - Vincent Tastet (BTS du Lycée de Dax) - Sylver Candor (CCCA) - Pascal Triboulot (ENSTIB) - Arnaud Godevin (ESB) - Dominique Calvi (Ecole d'ingénieur) - Dominique Vie (CHEC) - Daniel Coudert (AOCDTF) - Nicolas Rousseau (CAPEB) - David Gabriel (CAPEB) - Loïc de Saint Quentin (FFB/Afcobois) - Eric Boilley (LCB) - Bertrand Lagoeyte (LCB) - Karine Vignal (IRB) - Michel Faber (IRB) - Arnaud Hétron (FFB/CMP) - Christian Maintrot (Ecoles d'architecture) - Rostand Moutou Pitti (CUST) - Philippe Audebert (IUT Montluçon) - André Morel (ESTP) - Philippe Galimard (Université de Bordeaux I) - Patrick Molinié (FCBA) - Pierre Bonfils (FCBA) - Dominique Gauzin Mueller (Personne ressource)

I – Mobiliser les acteurs de la filière bois

Le groupe de travail et de réflexion a décliné cet objectif en 3 actions. Il propose de :

- créer un observatoire des métiers Bois Construction
- améliorer le maillage territorial de l'offre de formation
- sensibiliser et former les intervenants prescripteurs de la distribution et de la **construction**.

Action 1 : Création d'un observatoire des métiers Bois Construction

Objectif

Il s'agit de développer un outil performant facilitant l'organisation des métiers du bois et la structuration de l'offre de formation. Il devra associer l'ensemble des professionnels et institutionnels concernés afin que tous les acteurs se l'approprient. Cet observatoire devra également constituer un outil vivant et faire pour cela l'objet d'une actualisation permanente.

Mode opératoire

Quelque soit sa forme, l'"Observatoire Economique des Métiers du Bois Construction" (OEMBC) prendra appui sur des outils existants et en particulier le site <http://www.metiersforet-bois.org/>. Alimenté par les interprofessions régionales, ce site propose en effet des informations sur les métiers et les formations -initiales et continues -du bois

Action proposée

Création d'un groupe de travail chargé d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'un tel outil, de proposer un mode de gestion et d'actualisation et de rédiger, le cas échéant, un cahier des charges.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	ENSTIB (Pilotage du groupe de travail)		
PARTENAIRES	ENSTIB, ESB, ENSA M, CNDB, IRB, MEEDTL, MAAP, FBF, Codifab (FFB, Capeb, FIBC), FCBA, CCCA BTP, MEN (DGESCO)		

Action 2 : Améliorer le maillage territorial de l'offre de formation

Objectif

Il s'agit de faciliter la rencontre entre l'offre et la demande de formation à l'échelle d'un territoire.

Mode opératoire

Le groupe de travail et de réflexion propose d'intervenir à deux niveaux : l'offre et la demande - selon des modalités spécifiques à chacun.

Au niveau de l'offre, il préconise 5 initiatives :

1. identification de l'offre existante à l'échelle du territoire, qu'elle émane des organismes de formation ou de formateurs indépendants ;
2. recherche des moyens permettant de mutualiser cette offre afin de créer des synergies, des économies d'échelle et des complémentarités entre les différents intervenants ;
3. évaluation des potentialités de création de plateformes communes, notamment pour l'organisation de stages pratiques ;
4. analyse du positionnement des différentes institutions, organisations ou institutions professionnelles susceptibles de contribuer à la diffusion de l'information et à l'animation du réseau de formateurs ;
5. mesure de l'implication des collectivités territoriales concernées dans la promotion et/ou le financement des actions de formation.

Au niveau de la demande, 3 actions sont proposées :

1. évaluation du poids économique et social de la filière bois construction sur le territoire ;
2. identification des besoins en matière de formation ;
3. analyse des moyens employés localement pour accéder à l'offre de formation.

Action proposée

Le groupe suggère d'expérimenter ce mode opératoire au niveau d'une (ou plusieurs) région(s) pilote(s). Après avoir mesuré sur le terrain sa pertinence et son efficacité, sa généralisation à l'ensemble du territoire pourra être envisagée

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	Région Rhône-Alpes (JO Anancy 2018)/Région Auvergne (partenariat acquis entre l'interprofession et le MEN)/IRB		
PARTENAIRES	IRB/FCBA /IRB		

Action 3 : Sensibiliser et former les intervenants prescripteurs de la distribution et de la construction

Objectif

Il s'agit de :

- favoriser le développement d'une "culture bois" chez les décideurs du secteur de la distribution afin de renforcer leur rôle de prescripteurs
- mieux comprendre les acteurs de la construction bois afin d'optimiser les conseils qui leur sont délivrés

Mode opératoire

Le groupe propose d'engager des actions à trois niveaux:

1. rencontrer individuellement et collectivement les décideurs de la distribution
2. structurer l'offre de conseil aux acteurs de la construction
3. accompagner la construction bois sur le plan réglementaire.

Action proposée

Développer une offre de formation bois-construction adaptée au secteur de la distribution en lien avec les organisations professionnelles.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	LCB/FFB/CAPEB		
PARTENAIRES	CNDB		

II -AMELIORER L'OFFRE DE FORMATION

Le groupe de travail et de réflexion a décliné cet objectif autour de cinq actions. Il propose de :

- construire et mettre à disposition des ressources pédagogiques valides et actualisées adaptées à la formation Construction Ossature Bois
- former et professionnaliser les formateurs et les enseignants
- recruter des formateurs dans l'enseignement supérieur
- créer une mention "architecture bois et construction durable" au sein des DSA
- transférer la compétence et les outils de formation bois dans les écoles d'architecture et d'ingénierie

Action 4 : Construire et mettre à disposition des ressources pédagogiques valides et actualisées adaptées à la formation Construction Ossature Bois

Objectif

Il s'agit d'offrir aux formateurs des expertises techniques et pédagogiques dédiées aux formations COB de niveau III, IV et V

Mode opératoire

Le groupe propose de séquencer comme suit la mise en œuvre de cette action :

- identification des besoins en ressources pédagogiques, techniques, documentaires, réglementaires...
- constitution de groupes de travail thématique réunissant professionnels, experts et enseignants, chargés de construire des ressources pédagogiques multi-supports pour chacun des niveaux ciblés : séquences de formation, activités de référence, maquettes didactiques, films, diaporamas, fiches techniques et méthodologiques, bases de données techniques...
- création de la boîte à outils.

Action proposée

Il convient de déterminer en premier lieu le (ou les) partenariat(s) les plus pertinent(s) pour porter la construction de cette banque de ressources pédagogiques.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	MEN et CCCA		
PARTENAIRES	CAPEB, FFB, Compagnons, IRB, FCBA et CNDB		

Action 5 : Former et professionnaliser les formateurs et les enseignants

Cette action s'adresse aux formations initiales : CAP, Brevet Professionnel, Bac Pro et BTS.

Objectifs

Il s'agit :

- d'éviter le décalage entre contenus des formations et besoins avérés du secteur ;
- d'insuffler une "culture terrain" aux formateurs et enseignants afin qu'ils intègrent mieux les attentes des entreprises et les réalités du marché ;
- de proposer aux enseignants et formateurs un dispositif de formation continue - technique et pédagogique -incluant des périodes d'activités professionnelles en entreprises.

Mode opératoire

Le groupe propose de mettre en œuvre un réseau de formations opérationnelles proposant des actions pédagogiques pertinentes.

Un réseau de formation opérationnel sur le territoire national :

- constituer d'un réseau de plateformes technologiques "Construction Bois" : labellisées, elles auront pour mission de diffuser les ressources et de mettre en œuvre des formations
- former et labelliser d'un réseau de formateurs
- établir de partenariats pour la mise en œuvre de sessions de formation et de professionnalisation des enseignants en entreprise.

Des actions pédagogiques pertinentes :

- déterminer les besoins individuels de formation via des entretiens professionnels ;
- élaborer des dispositifs de formation permanents, répondant à des objectifs ciblés : ces modules de formation devront s'inscrire dans la continuité, revêtir un caractère progressif et faire l'objet d'évaluations ;
- créer pour les enseignants un véritable parcours individuel de formation répondant à leurs besoins et à leurs contraintes.

Actions proposées

Cette ambition de formation et de professionnalisation des enseignants et formateurs nécessite une organisation matérielle en amont :

- seul un partenariat étroit entre les différents acteurs concernés permettra d'offrir une réponse adaptée aux contraintes des différents organismes de formation ;
- les enseignants et formateurs devront bénéficier d'une disponibilité accrue pour bénéficier de périodes de formation supplémentaires ;
- la prise en charge des coûts directs des formations et de ceux induits par le remplacement des bénéficiaires doit être anticipée.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	MEN et CCCA		
PARTENAIRES	CAPEB, FFB, Compagnons, IRB, FCBA et CNDB		

Action 6 : recruter des formateurs dans l'enseignement supérieur

Objectif

Le recrutement accru de formateurs dans l'enseignement supérieur contribuera à enrichir l'offre de formation. Il s'agit :

- de favoriser l'émergence de postes de maîtres de conférence "Bois Construction" dans l'enseignement universitaire et dans les centres de recherche ;
- d'élaborer des profils de carrière pour les enseignants qui souhaitent s'orienter dans la formation à la construction bois.

Mode opératoire

Le groupe propose de décliner une série d'actions ciblées : – sensibilisation des étudiants au métier de formateur en :

- multipliant les espaces de rencontres
- organisant des journées dédiées
- mettant à leur disposition des outils pédagogiques spécifiques
- sensibilisation des directions des universités et des laboratoires de recherches à la création de postes de maîtres de conférences pour la construction bois ;
- accroissement du volume horaire consacré à la construction bois dans l'enseignement supérieur
- mise en exergue de la dimension "bois" dans la publication des créations de postes de maîtres de conférences et/ou d'agrégés
- amélioration de la lisibilité entre "bois construction" et "bois matériau", entre ingénierie bois et recherche ainsi qu'entre formations généralistes avec option bois et formations orientées bois
- addition des compétences en matière de recherche appliquée dans le domaine de la construction bois et réalisation d'un état des lieux.

Action proposée

Il convient en premier lieu :

- de créer un réseau de formateurs de l'enseignement supérieur
- d'élaborer des outils communs de sensibilisation des étudiants.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	MEN et laboratoires pilotes (ex de Mr Grill/CNRS Montpellier)		
PARTENAIRES	Universités, écoles d'ingénieurs, IUT, FCBA, CNDB, organisations professionnelles		

Action 7 : Créer une mention « architecture bois et construction durable » au sein des DSA

Bien que le ministère de la Culture et de la Communication ait instauré des mentions spécifiques au sein des 5 Diplômes de Spécialisation et d'Approfondissement en Architecture, la demande d'habilitation du projet de DSA Architectures Durables et Bois" déposée par l'ENSAP (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage) de Bordeaux demeure sans suite.

Objectifs

Il s'agit de :

- former des professionnels de l'architecture et de l'ingénierie capables d'assumer, au meilleur niveau de compétences, la maîtrise d'œuvre et la réalisation d'ouvrages d'architecture en bois de technologies avancées ;
- confirmer le développement de cette filière constructive ;
- contribuer à l'émergence de vocations, d'initiatives et d'actions concrètes dans un secteur objet d'une forte demande.

Mode opératoire

Le groupe propose de renforcer les partenariats autour de ce projet et selon les hypothèses :

- ✓ de reprendre le contenu du dossier de demande d'habilitation

ou

- ✓ de travailler à un autre montage statutaire.

Action proposée

Il convient avant toute décision d'identifier et d'analyser les motifs qui conduisent à l'ajournement de cette demande.

Fiche de synthèse

COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTES	ENSAP de Bordeaux		
PARTENAIRES	Université de Bordeaux et University of Applied Sciences, Institute of Architecture, Vaduz (Liechtenstein), avec le soutien du Consortium Cap Forest et du Pôle de compétitivité Xylofutur.		

Action 8 : transférer la compétence et les outils de formation bois dans les écoles d'architecture et d'ingénierie

Objectif

Il s'agit de favoriser le transfert des connaissances en direction des écoles d'architecture et des écoles d'ingénieur généralistes ou spécialisées en génie civil.

Mode opératoire

Le groupe propose de décliner cet objectif au travers de quatre actions majeures :

- financement d'un cycle annuel de formation des enseignants des écoles cibles ; des supports pédagogiques sur mesure leur seront remis à cette occasion
- organisation d'universités d'été à destination des étudiants de ces écoles : avant la rentrée scolaire, elles leur permettront de recevoir durant 5 jours un enseignement de haut niveau, dispensé notamment par un ou deux conférenciers (architectes et/ou ingénieurs) de notoriété européenne ;
- création au sein de chaque école d'une *matériauthèque* -virtuelle et/ou matérielle -qui fera l'objet d'une mise à jour régulière ;
- lancement de formations e-learning : création d'un site web dédié, élaboration et mise en ligne de supports pédagogiques sur un extranet...

Action proposée

Il convient de lister et de rencontrer les écoles cibles afin de préparer la première université d'été et de travailler aux contenus des formations

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTE	CNDB		
PARTENAIRES	ENSA et écoles d'ingénieur		

III SENSIBILISER ET INFORMER GRACE UNE COMMUNICATION ADAPTEE

Le groupe de travail et de réflexion a décliné cet objectif en quatre actions.

Il propose de :

- identifier l'offre de formation continue existante pour mieux sensibiliser les chefs d'entreprises
- améliorer la lisibilité de l'offre de formation
- sensibiliser les maîtres d'ouvrages et promouvoir une AMO construction bois
- sensibiliser les bureaux de contrôle.

Action 9 : Identifier l'offre de formation continue existante pour mieux sensibiliser les chefs d'entreprises

Objectif

Faciliter l'accès à l'offre de formation continue dans le domaine de la construction bois.

Mode opératoire

Le groupe préconise de créer un **portail Internet** répertoriant l'ensemble de l'offre existante, qui permettra d'orienter l'internaute vers les organismes susceptibles de satisfaire sa demande :

- l'accès s'effectuera via un moteur de recherche structuré par mots-clés et par zone géographique (carte de France interactive)
- le back office du site permettra à chaque organisme de formation de se référencer, de présenter des fiches produits sur le portail et de créer des liens vers son site propre
- un annuaire papier complètera le dispositif (même s'il faudra prendre en compte la fluctuation permanente des offres et les risques d'obsolescence induits)
- une campagne de communication à l'adresse de l'ensemble des acteurs -y compris les TPE -accompagnera le lancement du portail
- l'action s'inscrira en complémentarité du site <http://www.metiers-foret-bois.org/> dédié aux formations initiales et alimenté par les interprofessions régionales.

Action proposée

La réalisation de ce portail nécessite un important travail préalable et notamment : – la création d'un répertoire de tous les organismes proposant des formations bois construction ; – l'identification détaillée de leur offre ; – leur géo localisation ; – la création d'une liste de mots-clés pertinents ; – la mise en œuvre d'outils permettant de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTE	FCBA, CNDB, IRB, Organisations professionnelles		
PARTENAIRES	Tous les intervenants en formation continue construction bois		

Action 10 : Améliorer la lisibilité de l'offre de formation

Objectif

Il s'agit d'harmoniser la présentation des formations continues afin que les demandeurs bénéficient d'une vision synthétique et opérationnelle du marché. Chaque organisme de formation déclinera son offre par pôles de compétences selon des critères et des items standardisés. Cette démarche pourra conduire à une labellisation des formateurs par spécialités.

Mode opératoire

Le groupe de travail préconise d'identifier les critères qui viendront structurer et harmoniser l'offre puis d'inviter tous les organismes à :

- organiser leurs pôles de compétences à partir de ces critères ;
- structurer leur offre à l'intérieur de ces pôles de compétences ;
- communiquer vers leur public en reprenant les différents critères standardisés.

Le portail Internat évoqué au III-A constituera un support majeur de diffusion de cette offre harmonisée.

Action proposée

Il convient en priorité de sensibiliser les organismes de formation à cette exigence de lisibilité et de définir les critères de structuration de l'offre :

- spécialité(s) de la formation
- diplômes préparés ou attestations délivrées
- typologie des publics accueillis
- typologie des clients ou financeurs de la formation
- territoire ciblé
- modalités du déroulement de la formation
- services associés ; – critères d'évaluation
- etc

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANSVALE
PILOTE	FCBA, CNDB, IRB		
PARTENAIRES	Organismes de formation et organisations professionnelles		

Action 11 : Sensibiliser et former les maîtres d'ouvrages et promouvoir une AMO construction bois

Objectif

Afin de développer l'usage du bois dans la construction et de favoriser l'application du décret Bois de 2010, il s'agit de développer un panel d'outils de sensibilisation, de formation et de communication en direction des maîtres d'ouvrage publics et privés. Et de leur proposer de les accompagner sous forme de missions d'AMO Construction Bois.

Mode opératoire

Le groupe de travail propose de décliner cette action selon deux axes :

Axe 1: conception et mise en œuvre d'actions de sensibilisation Elle se déploiera sous

différentes formes : · organisation de conférences dédiées

- programmation de visites de chantiers bois et de réalisations récentes ou plus anciennes
- édition et diffusion d'argumentaires de vulgarisation à caractère technique et économique sur les ouvrages bois
- formation des concepteurs

Axe 2: élaboration du contenu d'une mission AMO construction bois

Il conviendra de réfléchir à deux niveaux :

- le contenu contractuel des missions par phase (conception et réalisation)
- le profil des professionnels habilités à assurer de telles missions.

Il va de soit que chacun de ces axes prendra en comptes les spécificités de la maîtrise d'ouvrage (publique ou privée).

Action proposée

Il conviendra en préalable d'identifier les besoins dans le cas d'un choix de construction en bois par les maîtres d'ouvrage, en différenciant les phases de programmation et de conception.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans

CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTE	CNDB		
PARTENAIRES	IRB, DREAL, DDT, FCBA, Fédérations		professionnelles

Action 12 : sensibiliser les bureaux de contrôle

Objectif

Il s'agit de mieux informer les bureaux de contrôle sur les avis techniques et les résultats d'essais relatifs à la construction bois

Mode opératoire

Le groupe préconise d'intervenir au niveau de la connaissance technique et au niveau de l'organisation :

- en constituant dans un premier temps une "**boîte à outils Bois Construction**" à destination des bureaux de contrôle sur l'ensemble du territoire national. Elle leur sera remise à l'occasion de réunions d'information ou de formations courtes.
- en créant dans un second temps un réseau de "**référénts Bois Construction**" au sein des bureaux de contrôle dans chaque département ou dans chaque région.

Action proposée

Il convient en premier lieu de recenser les principaux textes normatifs et réglementaires, les procès verbaux d'essais, les avis techniques, les procédures ATEX et autres données relatives à la construction bois.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTE	CNDB/FCBA		
PARTENAIRES	BET Bois membres d'IBC, COPRE C, CSTB		

IV – LEVER DES FINANCEMENTS NOUVEAUX

Action 13 : Abonder les fonds de formation des architectes libéraux

Objectif

Il s'agit d'améliorer la prise en charge des dépenses de formation des architectes libéraux afin qu'elle devienne comparable à celle des salariés des cabinets d'architectures par les fonds de formation, en particulier l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Professions Libérales (OPCA PL). Cette évolution permettra d'accroître la sensibilisation des décideurs et/ou prescripteurs à la construction bois.

Mode opératoire

Le groupe préconise une stratégie en deux temps :

- négociation avec les branches professionnelles au sein du Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL) ;
- en l'absence d'accord, recherche de financements complémentaires via d'autres sources.

Action proposée

Il convient en priorité de rencontrer les branches professionnelles concernées.

Fiche de synthèse

ENJEUX	Moyen	Fort	Très fort
COÛTS	< 30 K€	De 30 K€ à 100 K€	> 100 K€
DELAIS	Moins de 6 mois	De 6 mois à 2 ans	Plus de 2 ans
CHAMP DE L'ACTION	FORM. INITIALE	FORM. CONTINUE	ACT. TRANVERSALE
PILOTE	?		
PARTENAIRES	CNDB, IRB, UNSFA, Ordre des architectes, ministère de l'emploi et de la formation professionnelle		

CONCLUSION

Les propositions d'actions décrites supra émanent de professionnels de la filière et de l'enseignement. Elles participent donc d'une approche pragmatique et opérationnelle de la formation bois construction. Le calendrier proposé est réaliste et leur coût s'avère raisonnable. Leur mise en œuvre permettra de lever concrètement les obstacles identifiés en ce domaine et de favoriser très concrètement le développement de l'utilisation du bois dans la construction.